

HABILITATION ÉLECTRIQUE – PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN - FORMATION INITIALE - NIVEAU H0B0

L'habilitation électrique H0B0-H0V est nécessaire pour toute personne devant assurer des tâches d'ordre non-électrique et souhaitant veiller à sa propre sécurité, ainsi que celle des autres. Cette habilitation électrique H0B0-H0V permet d'accéder sans surveillance aux locaux d'accès réservés aux électriciens en basse tension et haute tension. Le personnel habilité ne peut pas réaliser des travaux de réarmement ou de remplacement (lampe, fusible, etc.). Ses tâches se résument à des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc.

Cette habilitation obligatoire répond à la norme de sécurité NF C 18-510, recommandée par le code du travail.

Cette formation habilitation électrique H0B0 - H0V, d'une durée conseillée d'un jour, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Personnels non électriciens intervenant dans des locaux où il existe un risque électrique : maçons, peintres, plombiers, serruriers, agents d'entretien, agents de sécurité / surveillance, etc...

Prérequis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions sécurité
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

Accessibilité et délais d'accès

Notre organisme veille à garantir l'égalité d'accès à ses formations pour toutes les personnes en situation de handicap. Les candidats sont invités à signaler leur situation lors de l'inscription afin que nous puissions identifier leurs besoins spécifiques et proposer les aménagements nécessaires (supports adaptés, rythme de formation modulé, accompagnement individualisé, accessibilité des locaux, formation à distance si nécessaire).

Un suivi personnalisé est assuré tout au long de la formation pour garantir un accompagnement efficace et adapté.

Pour tout renseignement, contacter notre référent handicap à l'adresse contact@a3fexpertises.fr ou au 05 34 47 13 96.

Délais d'accès : 15 jours

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour être habilitable.
- Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Contenu de la formation

- PARTIE 1 : ACCUEIL DES STAGIAIRES, PRÉSENTATION ET OBJECTIFS
 - Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu

- Les effets du courant sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les différents domaines de tension, les zones d'environnement et leurs limites
- Les titres d'habilitation : principe, symboles
- Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans « l'environnement »
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un « environnement » électrique
- Les acteurs concernés par les TRAVAUX
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation, interdits, zone de travail)
- La ZONE DE TRAVAIL : application des prescriptions et analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

1 assistant en administratif, 1 formateur, 1 référent centre

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Évaluation des acquis en fin de formation. Questionnaire à chaud et à froid

Ressources pédagogiques et techniques

- Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques
- Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, le déplacement et l'évolution dans cet environnement, le comportement adapté en fonction des risques, la manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.
- Documents remis après la formation : - Memo, livret - Avis après formation et modèle de titre d'habilitation sera soumis à l'employeur pour délivrance du titre
- ATTENTION : Attestation de formation Habilitation électrique (H0/B0 a minima) obligatoire pour occuper le poste SSIAP 1

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Modalités de Certification

Prévoir une session de recyclage tous les 3 ans

Prix : Nous consulter

Programme mis à jour le : 12 novembre 2025